

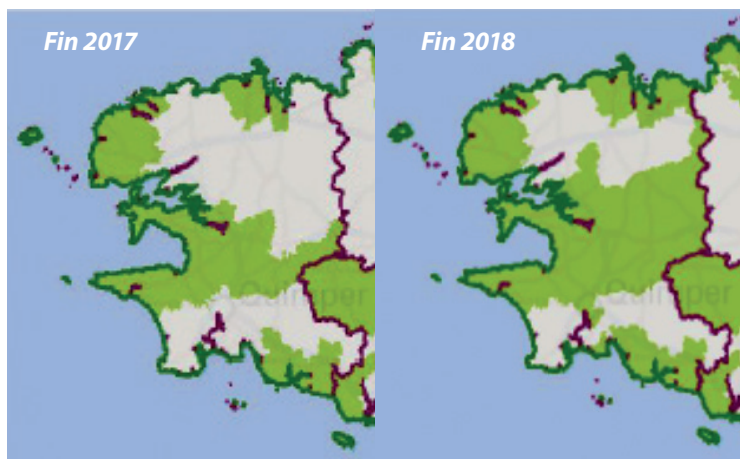
Enedis gère le réseau public d'électricité qui amène chaque jour l'électricité dans les foyers français. Sa mission est de le moderniser pour le rendre capable d'accueillir les énergies renouvelables, les véhicules électriques ou encore favoriser l'autoconsommation. Cette modernisation se traduit notamment par plus d'intelligence sur le réseau au service de la transition énergétique. La première brique de cette intelligence, c'est le compteur communicant Linky dont la pose se déroule jusqu'en 2020 en Bretagne.



Explication d'Eric Laurent, Directeur Territorial d'Enedis Finistère

Où en sommes-nous de la pose des compteurs Linky dans le Finistère ?

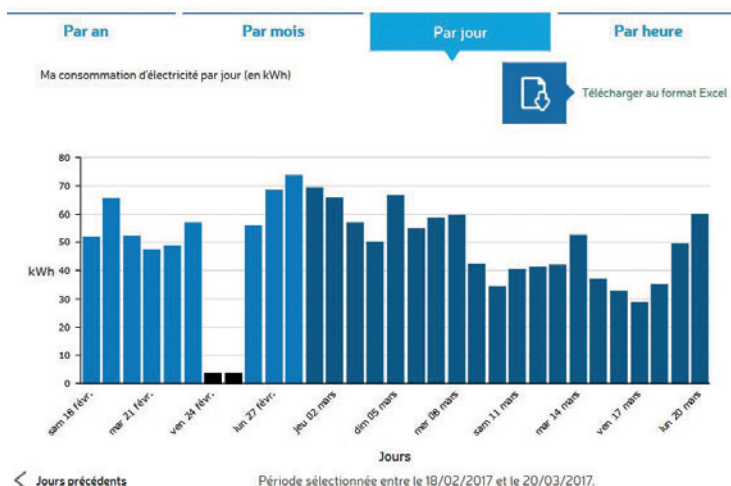
L'installation des compteurs est un projet industriel de grande ampleur, derrière lequel se mobilisent en Finistère près de 80 salariés partenaires pour assurer la pose d'environ 550 compteurs par jour. L'objectif final du département est le déploiement de 565 000 compteurs communicants, **dont plus de 200 000 sont déjà installés**. Cf carte



Sur les 279 communes du Finistère, 146 communes sont déployées ou en cours de déploiement depuis décembre 2015.

Quels sont les avantages de ce nouveau compteur pour les clients ?

Les emménagements sont simplifiés puisque l'accès à l'électricité est disponible en 24 h contre 5 jours auparavant pour un coût deux fois moindre et sans rendez-vous pour le client. C'est aussi 600 € de baisse en moyenne sur un raccordement producteurs auto-consommateurs car le compteur Linky compte à la fois l'électricité produite et consommée. Les pannes électriques sont détectées plus rapidement avec un diagnostic facilité et une intervention plus rapide. Enfin, **en cas de surtension sur le réseau, le compteur coupe l'alimentation afin d'éviter d'éventuels dommages aux appareils électriques du logement**. Et parce qu'on veut tous consommer moins d'électricité : avec Linky les clients ont accès à leurs données globales de consommation sur un espace personnel, sécurisé et gratuit : www.enedis.fr/linky



< Jours précédents

Période sélectionnée entre le 18/02/2017 et le 20/03/2017.

Quels usages le compteur Linky va-t-il permettre ?

La société et les consommateurs évoluent, **demain la production et la consommation d'électricité se feront en partie en local** au travers des énergies renouvelables et des véhicules électriques. De plus en plus de clients souhaitent produire et consommer leur électricité. Les compteurs actuels, installés pour certains il y a plus de 40 ans, ne sont pas capables de répondre à ces nouveaux usages. Par exemple, la recharge des véhicules électriques en mode rapide (1 à 2 h) équivaut à l'appel de puissance d'un immeuble entier ! Qui accepterait de voir son électricité coupée parce que ses voisins ont branché leur véhicule électrique ? Linky répond à cet enjeu actuel et futur de garantir la sûreté du système électrique et d'assurer la continuité d'alimentation pour tous tout en accompagnant ces nouveaux usages.

Et les collectivités dans tout ça ?

Les données issues des compteurs communicants pourront être utilisées par les collectivités pour participer à l'aménagement et à l'attractivité de leur territoire. Par exemple sur Brest Métropole, Enedis teste actuellement la mise à disposition de données de consommation et de production globalisées et totalement anonymisées (conformément aux exigences de la CNIL). Cela va permettre aux collectivités, en plus **d'accompagner les programmes de rénovation énergétique, de suivre plus finement les consommations de leurs bâtiments publics**. Les communes auront accès à ces données sur leur nouvel espace dédié pour tous leurs points de livraison : www.enedis.fr/collectivite-locale.

Quels sont les autres outils mis à disposition par Enedis pour simplifier sa relation avec les collectivités locales ?



«**Enedis à mes côtés**», une appli mobile pour vous simplifier la vie ! Destinée aux élus et au grand public, l'application Enedis à mes côtés vous permet d'**obtenir des informations en cas de panne sur votre commune**, de contacter directement les services de dépannage, d'avoir des conseils de prévention mais aussi de maîtriser vos consommations électriques. L'application est disponible gratuitement sur les stores Apple et Android. N'hésitez pas à la télécharger.

Et qu'en est-il du réseau électrique sur le Finistère ?

Depuis 2015, Enedis a lancé un grand programme de modernisation et de sécurisation de ses réseaux 20 000 volts, avec **un financement de 100 millions** alloué à la région pour la période de 2015 à 2020 dont 80 % sur le Finistère. Les dernières tempêtes et la tempête Zeus de mars 2017 confirment tout le bien fondé de ce «Plan Exceptionnel d'investissement et de Maintenance». **Ce plan s'ajoute aux investissements faits chaque année sur le réseau.** Ce programme cible les zones critiques identifiées durant l'épisode de tempêtes et a pour ambition de diminuer de 50 % les sources d'incidents ayant affecté principalement le Finistère. Ces travaux sont réalisés en collaboration avec le SDEF sur le réseau basse tension.

Chiffres clés en Finistère 2015-2017

- 964 chantiers
- Près de 68,8 millions d'€ engagés
- 1 065 km de réseaux sécurisés
- Environ 10 600 poteaux déposés

Enfin, quel est le dispositif Enedis en cas de tempête ?

Lorsqu'une crise climatique se traduit par des coupures de courant, les équipes engagent une véritable course contre la montre pour réalimenter les clients en électricité. Enedis a en effet pour objectif de rétablir l'électricité chez 90 % des consommateurs en moins de cinq jours. Un défi que le dispositif de gestion de crise permet de relever. Le jour de l'évènement climatique, Enedis détermine précisément le nombre d'incidents. Ce diagnostic lui permet de connaître les travaux à réaliser et de les prioriser. L'entreprise évalue aussi les conditions d'accès au réseau : des routes coupées ou des arbres à terre compliquent les interventions qui ne doivent mettre personne en danger. Nous pouvons aussi mettre en œuvre un dispositif de crise spécifique : **La FIRE** - Force d'Intervention Rapide Electricité. Ce dispositif permet de **mobiliser à tout moment plus de 2 000 techniciens volontaires issus de toutes les régions de France** et entraînés aux situations de crise. Enfin, Enedis a également une relation privilégiée avec les mairies souvent sollicitées par les administrés en cas de coupures électriques ou pour des fils électriques tombés à terre afin de garantir un contact direct et opérationnel.



Pour faire face aux aléas climatiques : une mobilisation en plusieurs étapes

- 1** Pré-mobilisation dès les prévisions météorologiques.
- 2** Diagnostic des incidents sur le réseau et priorisation des travaux.
- 3** Réparations sur le réseau moyenne tension 20 000 Volts et des postes de transformation électrique en priorité ; mise en place de groupes électrogènes dans des zones sensibles.
- 4** Dépannages des clients isolés.
- 5** Second diagnostic, consolidation et reconstruction du réseau sur parfois plusieurs mois.